

Participez aux vendanges 2025 !

Les recrutements pour les vendanges 2025 démarrent !

Cette année, la saison débutera dès fin août*, selon les domaines.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT !

* Les dates des vendanges peuvent évoluer en fonction des conditions météorologiques, n'hésitez pas à consulter les offres d'emploi pour plus de détails.

PARTICIPEZ À LA SAISON DES VENDANGES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Comment accéder aux offres et postuler ?

- **Depuis le site francetravail.fr**
Candidatez directement auprès des employeurs et bénéficiez de l'appui d'un conseiller France Travail pour trouver les offres qui vous correspondent !
- **Depuis le site vitabourgogne.com**
Postulez sur le seul site d'emploi spécialisé Vigne & Vin en Bourgogne porté par les 4 500 vignerons bourguignons !
- **Depuis le site lagriculture-recrute.org**
Candidatez gratuitement sur notre site internet. Vous pouvez également être accompagné dans vos démarches par nos services départementaux.

Les principaux postes à pouvoir sont les coupeurs (H/F), les porteurs (H/F) et les ouvriers cavistes (H/F).

Cumuler votre RSA et le salaire vendanges, c'est possible !

Dans l'ensemble des départements viticoles de la région, le cumul salaire vendanges et RSA est possible. Les candidats intéressés peuvent se rapprocher de leur conseiller France Travail ou auprès du Conseil départemental pour en savoir plus.

Plus d'informations sur francetravail.fr/region/bourgogne-franche-comte/evenements